

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Conseil Municipal du 31 Janvier 2009

Le trente et un janvier deux mille neuf, à neuf heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués le vingt-trois janvier deux mille neuf, se sont réunis, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Luc CHATEL, Maire.

Madame Odile DECHANET, élue par ses collègues, a pris place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil Municipal : 35
Membres du Conseil Municipal en exercice : 35
Nombre de votants : 35

PRESENTS : 30

Luc CHATEL, Gérard GROSLAMBERT, Elisabeth ALLAIRE, Didier COGNON, Christine GUILLEMY, Gérard BOCQUILLON, Céline VANCRAEYNESTE, Vincent GALANTIER, Francis FINEZ, Paul FLAMERION, Françoise BELDICO, Bernard SIMON, Béatrice JEHLE, Odile DECHANET, Maryse CAMUS, Christian BURTE, Catherine PAZDZIOR, Sophie NOEL, Valérie NEDELEC, Benoît FANOI, Samira CHALOUANE, Paul FOURNIE, Marie-Claire RICHARD, Lionel BLONDELLE, Fatiha BENREZZAK, Thierry GITTON, Patrick LEFEVRE, Philippe DEBREF, Céline GROMEK-PARKER, Patrick VIARD.

EXCUSES : 5

Céline CUCCURU, Jacky CHATELAIN, Anne-Marie WILHELEM, Frédéric PERRIN, Jean-Charles BERTHIER.

PROCURATIONS : 5

Melle Céline CUCCURU à Mme Céline VANCRAEYNESTE, M. Jacky CHATELAIN à Mme Christine GUILLEMY, Mme Anne-Marie WILHELEM à M. Gérard GROSLAMBERT, M. Frédéric PERRIN à Mme Sophie NOEL, M. Jean-Charles BERTHIER à Mme Béatrice JEHLE.

Approbation du procès-verbal du 06 décembre 2008 : à l'unanimité.

FINANCES

1 Débat d'Orientation Budgétaire 2009

Conformément à l'article L.2312.1, alinéa 2, du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), les membres de l'assemblée ont été destinataires d'un dossier relatif au Débat d'Orientation Budgétaire portant sur les points suivants :

Déclin démographique

Prospective 2009 (Fiscalité - Dotations)

Rétrospective 2008 (Epargnes : vue d'ensemble - Epargne de gestion -

Epargne brute - Epargne disponible - Investissement

Prospective 2009-2013 (trésor)

Le débat a lieu.

Le conseil prend acte.

2 Tarifs 2009

A raison de 28 voix pour, 6 voix contre (Richard, Lefèvre, Gitton, Benrezzak, Debref et Gromek-Parker) et une abstention (M. Blondelle) les tarifs suivants sont approuvés :

Ces tarifs ont été augmentés de 3% environ :

<u>DROITS DE PLACE 2009 : PROPOSITIONS 2009</u>			
<u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</u>	TARIFS 2008	TARIFS 2009 avec majoration de 3% arrondis	TARIFS 2009 avec majoration de 4% arrondis
<u>ETALAGES</u>			
* par jour	1,10	1,15	
* par an (environ 5 mois d'utilisation) au m ²	29,70	30,60	
* exposition de véhicules par an et m ²	29,70	30,60	
<u>TERRASSES NON COUVERTES</u>			
* par jour et m ²	1,10		1,15
* par an (environ 5 mois d'utilisation) au m ²	20,40		21,20
<u>TERRASSES FERMEES ET COUVERTES</u>			
* par an et m ²	34,00		35,40
<u>SAILLIES MOBILES</u>			
* bannes (par an et par mètre linéaire)	4,30	4,45	
* appareils de distribution, par an et par pièce			
* enseignes par an et par m ²	14,80	15,25	
* lanternes, enseignes lumineuses, par pièce	14,80	15,25	
<u>PANNEAUX IMPLANTES SUR LE DOMAINE PUBLIC OU FIXES SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX</u>			
Prix annuel au m ²	77,50	80,00	
<u>FETES FORAINES</u>			
<u>FÊTE DE PÂQUES :</u>			
* 1ère semaine avec deux dimanches	2,00	2,05	
* forfait de 151 à 200 m ²	180,00	185,40	
* de 201 à 250 m ²	240,00	247,20	
* plus de 250 m ²	320,00	329,60	
<u>FÊTE DU 11 NOVEMBRE :</u>			
* 1ère semaine avec deux dimanches	1,60	1,65	
* forfait de 151 à 200 m ²	150,00	154,50	
* de 201 à 250 m ²	220,00	226,60	
* plus de 250 m ²	300,00	309,00	
<u>HORS fête foraine</u>			
* à la journée et par m ²	0,15	0,15	
<u>VEHICULES (droits pour la durée de la fête)</u>			

* à usage d'habitation	11,00	11,30
* servant au matériel	6,00	6,20
<u>CIRQUES - MENAGERIES - EXPOSITIONS DIVERSES</u>		
* par m ² et par jour	0,22	0,25
* minimum de perception	20,40	21,00
<u>VENTES AMBULANTES</u>		
camion destiné à la vente ambulante 10m ²	122,40	126,00
redevance trimestrielle non fractionnelle		
MARCHÉ COUVERT	TARIFS 2008 (inchangés /2007)	TARIFS 2009 avec majoration de 3% arrondis
<u>ABONNÉS :</u>		
Cases	1,74	1,80
Bancs	0,87	0,90
Extérieurs	0,82	0,85
<u>SAISONNIERS</u>		
Cases	2,09	2,15
Bancs	1,04	1,05
Extérieurs	0,98	1,00
<u>PASSAGERS</u>		
Cases	2,51	2,60
Bancs	1,25	1,30
Extérieurs	1,18	1,20
<u>LOCATION DU MARCHÉ COUVERT</u>		
<u>A LA JOURNÉE :</u>		
- organisation de manifestations d'intérêt général		gratuit
- associations locales (syndicats, comités d'entreprises...)		100,00
- associations extérieures		150,00
- associations commerciales ou commerces		300,00
<u>LE WEEK END :</u>		
- organisation de manifestations d'intérêt général		gratuit
- associations locales (syndicats, comités d'entreprises...)		150,00
- associations extérieures		220,00
- associations commerciales ou commerces		450,00
Le marché couvert ne sera pas mis à disposition des particuliers (baptême, mariage.)		
<u>FERMETURE DU MARCHÉ COUVERT POUR TRAVAUX JANVIER ET FEVRIER 2009</u>		
Exonération exceptionnelle des droits de place durant les mois de janvier et février 2009 pour les commerçants du marché couvert uniquement.		
Remise exceptionnelle sur les droits de place annuels de 500 € pour les commerçants dans l'obligation de louer une vitrine réfrigérée sur présentation des justificatifs		

LOCATION DE CHALETS	TARIFS 2008	TARIFS 2009 avec majoration de 3% arrondis
Une journée	15,30	15,80
Un week-end	28,60	29,50
1 semaine	102,00	105,00
2 semaines	153,00	157,60

*** ATELIERS BATIMENTS**

La dernière révision des tarifs date du Conseil du 17 décembre 2007.
Augmentation de l'ordre de 3%.

LOCATION DE MATERIEL ET PRESTATIONS DE SERVICE	TARIFS		TARIFS	
	CHAUMONT		EXTERIEURS	
	2008	2009	2008	2009
1. Tarification horaire d'engins pour intervention suite à des accidents, incendies et à titre exceptionnel dans quelques communes environnantes. (compté départ / retour ateliers - y compris chauffeur et carburant)				
balayeuse aspiratrice RAVO	78,70	81,00	94,48	97,30
camions > à 3 T 500	56,41	58,10	68,58	70,65
camionnette < à 3 T 500	49,39	50,90	58,47	60,20
nacelle (1'heure)	69,96	72,05	87,45	90,10
2. Main d'œuvre (1'heure)	21,94	22,60	22,36	23,05
3. location de matériel et mobilier				
A. Location simple (sans montage ni transport) pour des matériels à prendre et à restituer aux ateliers (la journée)				
grille caddy métallique 2x1 m sur pieds	2,75	2,85	3,85	4,00
plancher - le m ²				
chaise coquille ou plastique - l'unité	3,08	3,20	3,76	3,90
barrière - l'unité	1,19	1,20	1,36	1,40
table de brasserie - l'unité	2,06	2,10	2,74	2,80
banc	2,90	3,00	3,93	4,05
B. Location de matériel avec transport et montage	2,16	2,20	3,24	3,35
Ces deux types de matériel doivent être obligatoirement montés par les services techniques				
plancher- le m ²				
tribune avec 220 sièges et couverture	4,96	5,10	6,17	6,35
	1 680,69	1731,00	1852,73	1908,00

Tarifification des silos, Maison du livre et de l'affiche

Objet	Désignation	Tarifs 2009	Rappel tarifs 2008

PRÊT AU PUBLIC DE LA MEDIATHEQUE					
(Un à plusieurs emprunteurs possibles sur une même carte)					
Catégories d'inscrits	Documents prêtés	Nombre de prêts	Durée du prêt	Tarif annuel	Tarif annuel
Chaumontais et Brotttais de moins de 18 ans, Etudiants et Scolarisés (Chaumontais, Brotttais et extérieurs), Demandeurs d'emploi, Rmistes (Chaumontais, Brotttais et extérieurs)	Documents imprimés, Cd audio ; films ; Cd rom	8 documents	3 semaines	Gratuit	Gratuit
Non Chaumontais de moins de 18 ans	Documents imprimés, Cd audio ; films ; Cd rom	8 documents	3 semaines	5 €	5 €
Chaumontais et Brotttais de plus de 18 ans	Documents imprimés, Cd audio ; films ; Cd rom	20 documents	3 semaines	16 €	15 €
Non Chaumontais de plus de 18 ans	Documents imprimés, Cd audio ; films ; Cd rom	20 documents	3 semaines	26 €	25 €
Chaumontais et Brotttais de plus de 18 ans possesseurs de la carte familiale dans les catégories A à E incluse	Documents imprimés, Cd audio ; films ; Cd rom	20 documents	3 semaines	5 €	5 €
Tarifs liés au prêt de documents					
	Photocopie A4 noire			0,10 €	0,10 €
	Photocopie A3 noire			0,20 €	0,20 €
	Impression A4 noire			0,10 €	0,10 €
	Impression A4 couleurs			0,30 €	0,30 €
	Prêt entre bibliothèques par document			7 €	7 €
	Carte rechargeable d'impression			1 €	1 €
	Duplicata de carte de lecteur			3 €	3 €
	Boîtier détérioré (CD-DVD-CD ROM-VHS)			1,5 €	1,5 €
DIFFUSION DES COLLECTIONS	(cette tarification ne s'applique pas aux dépôts consentis par la ville à ses partenaires)				
	Prêt d'affiches (incluant frais d'encadrement et de conditionnement)			25 € / affiche	20 € / affiche
Exposition des affiches de la collection des silos (incluant, par les silos, le choix des affiches, la rédaction des outils de médiation, l'accompagnement des expositions)	Pour un prêt de 5 à 19 affiches			550 €	500 €
	Pour un prêt de 20 à 39 affiches			1250 €	1000 €
	Pour un prêt de 40 à 59 affiches			2500 €	2000 €
	Pour un prêt de 60 affiches et plus			3000 €	3000 €
Exposition produite par la Ville	A			1000 €	1000 €
	B			3000 €	3000 €
	C			5000 €	5000 €
SERVICES AU PUBLIC					
Visites commentées	Groupes hors Chaumont - 1 visite d'exposition (groupe de 30 personnes maxi)			35 €	30 €

	Groupes hors Chaumont - accueil à la journée	100 €	75 €
	Groupes de Chaumont	Gratuit	Gratuit
Tarifs ateliers de pratique artistique	1 séance atelier	50 € / groupe	30 € / groupe
	1 stage atelier de sérigraphie (à partir de 2 séances)	Tarif supprimé	20 € / groupe
	Espace graphique multimédia	Tarif supprimé	3 € le stage
	Impression en sérigraphie - scolaires / étudiants	50 € le passage pour 50 exemplaires	30 € le passage pour 50 exemplaires
	Impressions en sérigraphie - graphistes	100 € le passage pour 50 exemplaires	100 € le passage pour 50 exemplaires
	Impressions en sérigraphie - associations et autres groupes	50 € le passage pour 50 exemplaires	50 € le passage pour 50 exemplaires
PRESTATION ET DU PERSONNEL DE VILLE	Intervention pour des prestations de régie ou de formation auprès des partenaires ou des demandeurs	100 € la ½ journée de travail	75 € la ½ journée de travail
Ventes			
TARIFS EXISTANTS OU SPECIFIQUES			
Catalogues divers			
Le cirque	G.Georges Lemaire Editions Eric Koehler	7,50 €	7,50 €
Révolution Jules Grandjouan	créateur affiches politiques illustrées Somogy éditions d'arts	21 €	21 €
Le jardin de Ginette	photos Bruno Charoy éditions Florent Massot	22 €	22 €
L'univers n'existe que pour un livre	G. Georges Lemaire Les muses inquiétantes	7,50 €	7,50 €
Images	A. le Quernec	27,50 €	27,50 €
Reconnaisances	Béatrix Von Conta	9 €	9 €
Eluard	Les silos	6 €	6 €
Des caractères		35 €	35 €
Muriel Paris	Editions IPA Patoux		
Le silence des yeux	Curchod aux Editions Dumerchez	24,50 €	24,50 €
Des loisirs et des plaisirs	affiches anciennes fonds Dutailly	4 €	4 €
Grand Pardon		4 €	4 €
Nouvelles novelas	1er salon du livre de Chaumont les silos	9 €	9 €
Jules Chéret	naissance de l'affiche moderne	7 €	7 €
Premières affiches cinématographiques	Bibliothèque municipale Chaumont	13 €	13 €
Toulouse Lautrec	Bibliothèque municipale Chaumont	12 €	12 €
Laisse béton	Bibliothèque municipale Chaumont	9,00 €	9,00 €
Quel cirque	Bibliothèque municipale Chaumont	7,50 €	7,50 €
Images d'un engagement	C.Baillarjeon	5,00 €	5,00 €
Livre-album « Gustave Dutailly : les plaisirs d'un collectionneur »	Editions Le Pythagore, collection Terre natale	38 €	38 €
Cd ROM « La belle Epoque dans les affiches de la collection Dutailly »	Avec livret de 20 p., CRDP - Ville de Chaumont	35 €	35 €
Catalogues du Festival	Depuis 2004, ils font l'objet d'une convention de dépôt-vente Ville - festival		
2003	14 ^{ème} festival arts graphiques	30 €	30 €
2002	13 ^{ème} festival arts graphiques	25 €	25 €
1993 à 2001	Jusqu'au 12 ^{ème} festival arts	16 €	16 €

	graphiques		
Affiches			
Dessins et planches originales	André Julliard	3 €	3 €
L'art pour l'art	Pierre Mendel	3 €	3 €
Quelque chose de bleu	André Julliard	3 €	3 €
Aristide Bruand dans son Cabaret	Toulouse Lautrec	7,50 €	7,50 €
Jane Avril	Toulouse Lautrec	7,50 €	7,50 €
Les célèbres Ambi et Piotti	Affiches américaines Charles Lévy	20 €	20 €
GRILLE TARIFAIRE DE VENTE	Ne sont pas concernés par cette tarification les ouvrages et les affiches antérieurs à cette grille, précédemment décrits et portant leurs prix respectifs.		
Editions	A	5 €	5 €
	B	10 €	10 €
	C	15 €	15 €
	D	20 €	20 €
	E	25 €	-
	F	30 €	30 €
	G	35 €	-
	H	40 €	-
	I	45 €	-
	J	50 €	-
Affiches	Tarif de base	3 €	3 €
	Tarif intermédiaire	7,50 €	7,50 €
	Tarif supérieur	20 €	20 €
Cartes postales		0,50 €	0,50 €

MUSEES

Les tarifs des musées, inchangés depuis 2000 sont modifiés. Le billet unique, permettant de visiter à la fois le Musée d'Art et d'Histoire , le Musée de la Crèche et toute exposition temporaire présentée dans l'un des deux passe de 1,50 euro à 2 euros. Pour les groupes d'au moins 10 personnes, l'entrée de chacun passe de 0,75 centimes à 1 euro.

La gratuité s'applique:

- à tous le premier dimanche de chaque mois,
- en permanence pour les moins de 18 ans, et sur présentation d'un justificatif en cours de validité pour les étudiants de moins de 26 ans, les chômeurs et les bénéficiaires du RMI.

AUDITORIUM - 1er étage ancienne bibliothèque

87 rue Victoire de la Marne

	2009		2008	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Manifestation à but culturel (concert de musique non amplifiée, spectacle de danses, représentation théâtrale...)				
Associations locales	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Associations extérieures	246,00	219,00	239,29	212,24
Groupements commerciaux, producteurs de spectacle	483,00	455,00	468,71	442,14
Conférence				
Associations locales	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Associations extérieures	114,00	100,00	110,28	96,75
Piano				
Associations locales	279,00		270,50	
Associations extérieures	569,00		552,45	
Groupements commerciaux, producteurs de spectacle	790,00		766,77	

Dans le prix du piano, un accord gratuit est compris.

Tout accord supplémentaire sera à la charge de l'utilisateur.

REZ DE CHAUSSEE ANCIENNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

rue Victoire de la Marne

1) Associations, peintres, artistes et créateurs **extérieurs** à la Ville de CHAUMONT

Les exposants bénéficieront gracieusement d'une journée pour le montage et d'une journée pour le démontage

Redevances 2009

Redevances 2008

	HIVER en euros	ETE en euros	HIVER en euros	ETE en euros
Expositions culturelles ou artistiques				
sans but lucratif				
par jour	20,00	GRATUIT	19,76	GRATUIT
semaine	105,00	GRATUIT	101,95	GRATUIT
avec vente				
par jour (en semaine)	62,00	42,00	60,34	40,57
par jour (samedi, dimanche, jours fériés)	73,00	52,00	70,74	50,97
semaine complète	394,00	252,00	382,86	244,49

2) Associations, peintres, artistes et créateurs **locaux** (qui participe régulièrement à la vie de la cité)

Les exposants bénéficieront gracieusement d'une journée pour le montage et d'une journée pour le démontage.

Pour une exposition dont la durée sera supérieure ou égale à 10 jours, la première semaine, soit sept jours, sera gratuite.

Redevances 2009

Redevances 2008

	HIVER en euros	ETE en euros	HIVER en euros	ETE en euros
Expositions culturelles ou artistiques				
sans but lucratif				
par jour	11,00	GRATUIT	10,40	GRATUIT
semaine	52,00	GRATUIT	50,97	GRATUIT
avec vente				
par jour (en semaine)	31,00	20,00	30,17	19,76
par jour (samedi, dimanche, jours fériés)	37,00	27,00	36,41	26,01
semaine complète	201,00	126,00	195,59	122,76

MAISON DES ARTS

rue Saint Jean

1) Associations, peintres, artistes et créateurs **extérieurs** à la Ville de CHAUMONT :

Les exposants bénéficieront gracieusement d'une journée pour le montage et d'une journée pour le démontage.

Redevances 2009

Redevances 2008

HIVER en euros	ETE en euros	HIVER en euros	ETE en euros
-------------------	-----------------	-------------------	-----------------

Expositions culturelles ou artistiques				
sans but lucratif				
par jour	11,00	GRATUIT	10,40	GRATUIT
semaine	73,00	GRATUIT	70,74	GRATUIT
avec vente				
par jour (en semaine)	31,00	20,00	30,17	19,76
par jour (samedi, dimanche, jours fériés)	52,00	42,00	50,97	40,57
semaine complète	221,00	146,00	214,32	141,49

2) Associations, peintres, artistes et créateurs locaux :

Les exposants bénéficieront gracieusement d'une journée pour le montage et d'une journée pour le démontage.

les exposants bénéficieront gracieusement d'une journée pour le montage et d'une journée pour une exposition dont la durée sera égale ou supérieure à 10 jours, la première semaine, soit sept jours, sera gratuite

	<u>Redevances 2009</u>		<u>Redevances 2008</u>	
	HIVER en euros	ETE en euros	HIVER en euros	ETE en euros
Expositions culturelles ou artistiques				
sans but lucratif				
par jour	5,50	gratuit	5,20	gratuit
semaine	36,00	gratuit	35,37	gratuit
avec vente				
par jour (en semaine)	16,00	11,00	15,60	10,40
par jour (samedi, dimanche, jours fériés)	26,00	20,00	24,96	19,76
semaine complète	110,00	73,00	107,16	70,74

Salle de réunion, 24 rue des Platanes

	<u>Redevances 2009</u>		<u>Redevances 2008</u>	
	HIVER en euros	ETE en euros	HIVER en euros	ETE en euros
Assemblée générale, réunions politiques ou syndicales, stages, activités corporelles (yoga, tai chi chuan...) formation				
Associations locales	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Associations extérieures	52,00	30,00	50,97	29,13
Groupements commerciaux ou autres, syndicats de copropriété	72,00	49,00	69,70	47,85

Salle Guery, 20 rue Jules Tréfousse

	<u>Redevances 2009</u>		<u>Redevances 2008</u>	
	HIVER en euros	ETE en euros	HIVER en euros	ETE en euros
Assemblée générale, réunions politiques ou syndicales, stages, activités corporelles (yoga, tai chi chuan...) formation				
Associations locales	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Associations extérieures	39,00	26,00	37,45	24,96
Groupements commerciaux ou autres, syndicats de copropriété	49,00	36,00	47,85	35,37

Salle des Fêtes de Brottes/Salle du Patronage Laïque/Espace Rencontre du Cavalier

	Redevances 2009		Redevances 2008	
	HIVER en euros	ETE en euros	HIVER en euros	ETE en euros
Bal - Dîner dansants - Lotos (une gratuité par an sauf forfait chauffage en période hivernale)				
Associations locales	236,00	208,00	228,88	201,83
Associations extérieures	295,00	267,00	286,11	259,05
Groupements commerciaux	618,00	590,00	600,31	573,26
Boums avec disco mobile (uniquement en matinée jusqu'à 19h)				
Associations locales, scolaires ou estudiantines (1 fois par an)	184,00	156,00	178,94	151,89
autres	231,00	203,00	224,72	197,67
Associations extérieures	259,00	231,00	251,77	224,72
Mariages - Baptêmes - Communions Réunions de famille - Anniversaires Lunchs, repas froids (particuliers)				
Avec repas (un jour)	167,00	139,00	162,09	135,04
Avec repas (forfait deux jours)	235,00	207,00	228,46	201,41
Vin d'honneur (, départ en retraite, goûter, apéritif, "pot", décès) (particuliers et associations locales)	76,00	48,00	73,83	46,80
Conférences - Assemblées Générales Réunions politiques, syndicales, stages, forums, (demi redevance pour occupation maximum de 4 h en semaine)				
Associations locales	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Associations extérieures	227,00	199,00	220,56	193,51
demi redevance	114,00	100,00	110,28	96,75
Groupements commerciaux	362,00	334,00	351,65	324,60
demi redevance	181,00	167,00	175,82	162,30
Syndics de copropriété	206,00	178,00	199,75	172,70
demi redevance	103,00	89,00	99,87	86,35
Réunion + repas				
Associations locales	28,00	28,00	27,05	27,05
Associations Extérieures	167,00	139,00	162,30	135,25
Groupements commerciaux	358,00	330,00	347,49	320,44
Représentations théâtrales, concerts, spectacles				
Associations locales	28,00	28,00	27,05	27,05
Associations extérieures	411,00	384,00	399,51	372,46
Groupements commerciaux	514,00	486,00	499,39	472,34
Fêtes et réceptions traditionnelles (galettes, carnaval, Halloween, arbre de Noël.)				
Ecoles ou associations de parents d'Elèves	gratuit		gratuit	
Associations Locales	28,00		27,05	
Associations Extérieures	236,00		228,88	
Défilé de mode				
Associations locales	236,00	208,00	228,88	201,83
Associations extérieures	295,00	267,00	286,11	259,05
Groupements commerciaux	618,00	590,00	600,31	573,26
Gymnastique, danse, répétitions (par jour)				
Associations locales	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit

Associations extérieures	44,00	16,00	42,65	15,60
--------------------------	-------	-------	-------	-------

Salle des Fêtes de CHAUMONT

GRANDE SALLE DE SPECTACLE	Redevances 2009			
	HIVER		ETE	
	Samedi Dimanche	Jour en semaine	Samedi Dimanche	Jour en semaine
	Jour férié		Jour férié	
euros	euros	euros	euros	
Bals - dîners dansants publics				
Associations locales	812,00	669,00	685,00	541,00
Associations extérieures	969,00	821,00	841,00	685,00
Groupements commerciaux et autres	1180,00	989,00	1053,00	862,00
Concerts, spectacles, théâtre, conférences, Défilés de mode, forums				
Associations locales	422,00	128,00	295,00	GRATUIT
Associations extérieures	863,00	719,00	735,00	592,00
Groupements commerciaux et autres	1040,00	813,00	912,00	686,00
Réunions diverses + repas				
Associations locales	422,00	128,00	295,00	GRATUIT
Associations extérieures	575,00	421,00	448,00	294,00
Groupements commerciaux et autres	742,00	575,00	614,00	448,00
Arbres de Noël				
Ecoles et associations de parents d'élèves	GRATUIT	GRATUIT		
Associations locales	128,00	128,00		
Associations extérieures	416,00	128,00		
Répétitions et installations				
(une gratuité l'été à chaque spectacle)	115,00	104,00	51,00	42,00

GRANDE SALLE DE SPECTACLE	Redevances 2008			
	HIVER		ETE	
	Samedi Dimanche	Jour en semaine	Samedi Dimanche	Jour en semaine
	Jour férié		Jour férié	
euros	euros	euros	euros	
Bals - dîners dansants publics				
	788,62	649,20	664,80	525,40
	940,52	796,78	816,71	664,80
	1 146,52	960,28	1 022,71	836,48
Concerts, spectacles, théâtre, conférences, Défilés de mode, forums				
	409,91	123,80	286,11	gratuit
	837,52	698,10	713,71	574,30
	1 009,18	789,66	885,38	665,85
Réunions diverses + repas				
	409,91	123,80	286,11	gratuit
	558,69	408,87	434,88	285,06
	719,95	558,69	596,14	434,88
Arbres de Noël				
	GRATUIT	GRATUIT		
	123,80	123,80		
	403,67	123,80		
Répétitions et installations				
	111,32	100,91	49,93	40,57

PIANO DE CONCERT	2009	2008
Associations locales	279,00	270,50

Dans le prix du piano, un accord gratuit est compris.
Tout accord supplémentaire sera à la charge de l'utilisateur.

Associations extérieures	569,00	552,45
Groupements commerciaux et autres	790,00	766,77

Tarifs des concessions dans tous les cimetières de la Ville

PRIX D'ACHAT DU TERRAIN FIXE

PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

augmentation environ 3% - les prix doivent être divisibles par 3

2/3 des redevances sont perçues par la Ville et 1/3 par le CCAS

DUREE	PRIX DU TERRAIN						Minimum : 2m ² Maximum : 4m ² Sauf décision spéciale du Conseil Municipal Art. 55 du règlement général des cimetières
	2 m ²		3 m ²		4 m ²		
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	
CINQUANTENAIRE	397,98	386,40	619,08	601,05	796,80	773,61	
TRENTENAIRE	185,04	179,67	276,48	268,41	370,53	359,76	
TEMPORAIRE (15 ans)	53,52	51,96	80,28	77,94	107,07	103,95	

CASE DE COLUMBARIUM

	2009	2008
15 ans	483,87	469,77
30 ans	678,81	659,04

AGRANDISSEMENT DE CONCESSION		1m ² en sus	
		2009	2008
CINQUANTENAIRE	prix du terrain	203,94	198
TRENTENAIRE	prix du terrain	92,61	89,91
TEMPORAIRE	prix du terrain	26,6976	25,92

CAVEAU PROVISOIRE

Droit d'entrée: 2008 : 25,92 € : 2009 : 26,70 €

Premier mois : GRATUIT

Au-delà du premier mois et jusqu'au 12ème mois

ou fraction de mois, par mois : 2008 : 42,12 € : 2009 : 43,38 €

BROTTEES

DUREE	PRIX DU TERRAIN							
	2m ²		3m ²		4m ²		M ² supplémentaire	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
CINQUANTENAIRE	197,31	191,58	295,11	286,53	394,62	383,13	98,64	95,79
TRENTENAIRE	53,52	51,96	80,28	77,94	107,04	103,92	26,76	25,98

TEMPORAIRE (15 ans)	26,76	25,98	40,11	38,94	53,52	51,96	13,35	12,96
---------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

SPORTS

1 - PISCINES GAGARINE ET DU CAVALIER :

Il vous est proposé une même tarification pour les piscines Gagarine et Cavalier pour une utilisation commune des tickets aux 2 établissements.

(Tarification actuelle des 2 piscines selon délibération du 17.12.2007 en pièce annexe).

Catégories Classes d'âge	Entrées individuelles		cartes de 10 entrées	
	2008	2009	2008	2009
Enfant de moins de 6 ans				
	Gratuit			
Enfant de 6 à 15 ans				
Piscine Gagarine	1.35 €	1.40 €	9.80 €	10 €
Piscine d'été du Cavalier)	1.00 €		8.30 €	
Lycéen, apprenti, étudiant, chômeur, RMIste, visiteur accompagnateur				
Piscine Gagarine	1.90 €	2 €	14.80 €	15,20 €
Piscine d'été du Cavalier	1.25 €		10.20 €	
A partir de 16 ans				
Piscine Gagarine	2.50 €	2.60 €	19.90 €	20,50 €
Piscine d'été du Cavalier				
Groupes centres de loisirs Piscine du Cavalier de 10h à 13h30				
Enfant de moins de 6 ans				
1 accompagnateur pour 6 enfants				
Enfant de 6 à 14 ans				
	0.50 €/enfant	050 €/enfant		
Club 1000 jeunes, Maison du Temps Libre, Maison des Loisirs, CLSH de Chaumont				
1 accompagnateur pour 8 enfants				
Accompagnateur supplémentaire par rapport A la norme exigée de 1 pour 8				
	1.25 €	1.30 €		

2 - LEÇONS DE NATATION DONNEES PAR UN MNS

Tarifs identiques depuis 5 ans.

Il vous est proposé de nouveaux tarifs avec une augmentation de 3 % soit :

Leçons de natation	Tarif à l'unité		Carte de 10 leçons	
	2008	2009	2008	2009
Leçons collectives (4 à 8 personnes) durée 30 à 40 minutes	5.00 €	5.15 €	42.00 €	43.25 €
Leçons individuelles durée 30 minutes	8.55 €	8.80 €	68.45 €	78.50 €
Activité aquabulles			Carte de 10 séances	
réservée aux adultes non nageurs			38 €	39 €

3 - PISCINE GAGARINE : ÉCOLES ET GROUPEMENTS

Majoration de 3%

ÉCOLES ET GROUPEMENTS		
Tarif pour une ligne d'eau ou le petit bain Hors ouverture au public - durée 1 heure -	2008	2009
Enfants des écoles primaires de Chaumont	Gratuit	Gratuit
Enfants des écoles primaires extérieures à Chaumont	16,80 €	17,30 €
Collèges, lycées de Chaumont	15,25 €	15,70 €
Collèges, lycées extérieurs à Chaumont	30,00 €	31,00 €
Formation encadrée par la D.D.J.S. : la séance	7,80 €	8,00 €
Militaires, gendarmes, écoles de gendarmerie	Gratuit	Gratuit
Sections médicalisées	Gratuit	Gratuit
Sapeurs-pompiers pour cours de sauvetage	Gratuit	Gratuit

Société chaumontaise de natation	Gratuit	Gratuit
Club chaumontais de natation comptant au moins 25 licenciés	Gratuit	Gratuit
Sociétés et groupements sportifs extérieurs à Chaumont		
- de 1 à 10 personnes - 1'heure	12,20 €	12,60 €
- de 11 à 20 personnes - 1'heure	21,80 €	22,45 €
par personne en plus - 1'heure	0,90 €	0,90 €
Forfait maximum y compris forfait horaire	38,90 €	40,10 €
Sociétés et groupements non sportifs extérieurs à Chaumont		
- de 1 à 10 personnes - 1'heure	6,10 €	6,30 €
- de 11 à 20 personnes - 1'heure	15,90 €	16,40 €
Par personne en plus - 1'heure	0,50 €	0,50 €

4 - BASSIN JEAN MASSON

Majoration de 3%

	POUR UNE CLASSE / GROUPE		DURÉE
	2008	2009	
Ecoles maternelles et primaires de Chaumont	Gratuit	Gratuit	1 heure
Ecoles maternelles et primaires extérieures à Chaumont	9 €	9,30 €	1 heure
Sections médicalisées	Gratuit	Gratuit	1 heure
Associations ou organismes chaumontais	7 €	7,25 €	1 heure
Associations ou organismes extérieurs à Chaumont	15,55 €	16 €	1 heure

5 - ACTIVITÉS « ZIGOT'EAU »

Majoration de 3%

Tableau I

Tarifs activités 5/7 ans à la Piscine Gagarine (45 minutes)

Zigot'eau (30 minutes) et

aquagym personnes de plus de 60 ans (50 minutes) au Bassin Jean Masson

TRANCHES DE QUOTIENTS	TARIF SUIVANT LE NOMBRE DE PERSONNES D'UN MEME FOYER FREQUENTANT CES ACTIVITES (Par trimestre)							
	Pour 1		Pour 2		Pour 3		Pour 4	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
A B C	13,10	13,50	22,10	22,75	28,65	29,50	31,10	32
D E	18,05	18,60	32,65	33,65	44,20	45,55	51,50	53,05
F G	22,10	22,75	40	41	54,75	56,40	66,10	68,10
H I	26,15	26,95	48,20	49,65	66,90	68,90	82,45	84,95
J - Extérieurs	28,65	29,50	53,05	54,65	74,35	76,60	92,25	95

Ce tableau correspond au mode de calcul unique pour définir le quotient familial d'une famille chaumontaise.

Tableau II

En cas d'annulation de créneaux causée par un manque de moniteur ou un problème technique, la cotisation sera modifiée selon le tableau suivant :

Cotisation du trimestre pour les séances d'aquagym et « zigot'eau » pour 0 - 1 - 2 séances annulées	Cotisation entière
pour 3 - 4 - 5 - 6 séances annulées	Moitié de la cotisation

à partir de 7 séances annulées	Gratuit
--------------------------------	---------

Tableau III

ACTIVITÉ AQUATIQUE : FEMMES ENCEINTES "DEUX VIES POUR UN BASSIN" : 1 HEURE

Catégorie Tarifaire	Entrée individuelle		Carte de 10 entrées	
	2008	2009	2008	2009
Future maman	2,66	2,75	21,29	21,95

6 - GYMNASES

Majoration de 3%

Catégories tarifaires	gymnase		Demi gymnase		durée
	2008	2009	2008	2009	
Ecoles primaires de Chaumont	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	1 heure
Ecoles primaires extérieures à Chaumont	9 €	9,30 €	4,50 €	4,65 €	1 heure
Collèges, lycées de Chaumont *	13,60 €	14 €	6,80 €	7 €	1 heure
Collèges, lycées extérieurs à Chaumont	26 €	26,80 €	13 €	13,40 €	1 heure
Sociétés sportives de Chaumont	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	1 heure
Sociétés et groupements non sportifs de Chaumont	8 €	8,25 €	4 €	4,15 €	1 heure
Sociétés et groupements extérieurs à Chaumont	16 €	16,50 €	8 €	8,25 €	1 heure

* lycée Bouchardon : gratuité de 80 heures par semaine (55 créneaux horaires) jusqu'en 2013

* lycée Haut du Val : gratuité de 30 heures hebdomadaires (20 créneaux horaires) jusqu'en 2013

* collèges Louise Michel et Rochotte : gratuité jusqu'en 2016.

7 - ACTIVITÉS SPORTIVES TERRESTRES

Majoration de 3%

Il vous est proposé cette nouvelle dénomination pour définir les différentes activités sportives extérieures, initialement limitées au tir à l'arc.

	Tir à l'arc	Activités sportives terrestres	durée
	2008	2009	
Centres de loisirs municipaux - CLSH animations vacances - services municipaux	Gratuit	Gratuit	1h45
Centres de loisirs chaumontais et groupes chaumontais de 0 à 5 personnes de 6 à 12 personnes	8,50 €	8,75 €	1h45
	16 €	16,50 €	1h45
Centres de loisirs extérieurs, centres de vacances extérieurs et groupes extérieurs de 0 à 5 personnes de 6 à 12 personnes	10 €	10,50 €	1h45
	23 €	23,70 €	1h45
Individuels	1,75 €	1.80 €	1h45

8 - RELAIS NAUTIQUE DE LA MALADIÈRE

Majoration de 3%

BATEAUX	journalier		hebdomadaire		mensuel	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
DROIT DE STATIONNEMENT						
longueur de :						
1 à 7,99 m	5,05	5,20	26,10	26,90	92,62	95,40
8 à 11,99 m	6,60	6,80	34,65	35,70	123,35	127,05

12 à 17,99 m	8,10	8,35	43,20	44,50	154	159
18 m et plus	9,65	9,95	51,70	53,25	184,80	190,35
GARAGE MORT	Moins de 1 mois		Moins de 3 mois		Plus de 3 mois	
longueur de :						
1 à 7,99 m	65	67	166,20	171,20	276,75	285,05
8 à 11,99 m	86,50	89,10	221,55	228,20	369,10	380,15
12 à 17,99 m	108	111,25	276,90	285,20	461,05	474,85
18 m et plus	129,50	133,40	332,20	342,20	553,40	570
SERVICES				2008	2009	
Remplissage en eau d'un bateau soumis au droit de stationnement				2,50	2,60	
Electricité				2	2,10	
Douche				2	2,10	
prêt de VTT				Gratuit		
Machine à laver (par utilisation)				2	2,10	
Sèche linge (par utilisation)				2,80	2,95	
Remplissage en eau d'un bateau non soumis au droit de stationnement				3,55	3,65	
SERVICES CAMPING CARS						
Remplissage en eau d'un camping car non soumis au droit de stationnement				1,50	1,55	
Vidange et rinçage des cassettes camping cars non soumis au droit de stationnement				0,20	0,20	
Stationnement seul sans service, par jour				3	3,10	
Emplacement						
Electricité						
Remplissage en eau				Forfait de 6 €	Forfait de 6,20 €	
Vidange cassettes camping cars						
Eau pour rinçage des cassettes						

9 - BASE DE LOISIRS

Majoration de 3%

CATEGORIES TARIFAIRES	Canoeë Kayak		Tir à l'arc		V.T.T./Vélo		Durée d'utilisation
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	
Centres de Loisirs Municipaux C.L.S.H. - Animations Vacances - Services Municipaux	Gratuit						3 H
Centres de loisirs chaumontais et groupes chaumontais :							3 h
De 0 à 5 personnes	17	17,50	17	17,50	17	17,50	
De 6 à 12 personnes	32	33	32	33	32	33	
De 13 à 16 personnes	33	34	/	/	/	/	
Centres de loisirs extérieurs Centres de vacances extérieurs et Groupes extérieurs :							3 H
De 0 à 5 personnes	20	20,60	20	20,60	20	20,60	
De 6 à 12 personnes	46	47,40	46	47,40	46	47,40	
De 13 à 16 personnes	47	48,40	/	/	/	/	
Individuels : par personne	5	5,15	3,50	3,60	5	5,15	3 H
	2008				2009		
Ecoles Primaires de Chaumont	Gratuit				Gratuit		3 H
Institut scolaire spécialisé de Chaumont	Gratuit durant temps scolaire				Gratuit durant temps scolaire		3 H

Ecoles Primaires hors Chaumont	2,50 €/personne ou 25 € la séance *	2,60 €/personne 26€ la séance*	3 H
Institut scolaire spécialisé hors Chaumont	2,50 €/personne ou 25 e la séance *	2,60 €/personne 26 € la séance*	3 H
Collèges et lycées de Chaumont	2 €/personne ou 16 € la séance *	2,10 €/personne 16,50€ la séance*	3 H
Collèges et lycées hors Chaumont	3,50 €/personne 31 € la séance *	3,60 €/personne 32 € la séance*	3 H

10 - MISE À DISPOSITION DE LA SALLE JEAN MASSON POUR CONCERTS ET/OU SPECTACLES :
Majoration de 3%

CATÉGORIES TARIFAIRES	AUTOMNE - HIVER				PRINTEMPS - ETE			
	dimanches jours fériés		autres jours		Dimanches Jours fériés		autres jours	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
associations locales	166,55	172	116,55	120	166,55	172	116,65	120
associations extérieures	283,20	292	199,85	206	283,20	292	199,85	206
groupements commerciaux ou autres	666,20	686	466,65	515	582,85	600	416,30	429
Pendant automne - hiver, frais de chauffage en plus :								
Année 2008 : 34,85 €								
Année 2009 : 36 €								

11 - CAMPING MUNICIPAL
Majoration de 3%

PRESTATIONS	TARIF JOURNALIER	
	2008	2009
emplacement pour une famille campeur	5,50 €	5,65 €
enfant de moins de 7 ans	2,50 €	2,55 €
chien	1,50 €	1,55 €
branchement électrique	1,50 €	1,55 €
	2,70 €	2,80 €
CAUTION		
badge barrière du camping	30 €	30,90 €
JETON		
machine à laver	3,50 €	3,60 €

12 - UTILISATION DES GYMNASES À DES FINS NON SPORTIVES

Spectacles, théâtres, conférences, expositions, repas, congrès, salons et autres ...
Le gymnase sera loué à condition que cela ne gêne pas la pratique sportive et le montant de la redevance sera aligné sur les tarifs de la salle des fêtes de BROTTES.

3 Attribution de subventions

Il est décidé, à l'unanimité, d'allouer les subventions suivantes :

DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC				
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE				
compte budgétaire: 65 6574 025 DEJV			Solde crédit	0,00 €
DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Francas		36 000,00 €	36 000,00 €	selon convention
	TOTAL	36 000,00 €	36 000,00 €	
DIRECTION DES SPORTS				
compte budgétaire: 65 6574 025 SPORTS			Solde crédit	0,00 €
DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
ECAC Handball	Paris handball	490,00 €	490,00 €	
Vélo Club Chaumontais	Prix du conseil municipal	1 260,00 €	1 260,00 €	
Squadra 52	24 heures solex	3 500,00 €	3 500,00 €	
Société mixte de tir	Championnats régionaux	140,00 €	140,00 €	

Club sportif et artistique 61eme RA	réalisation tenues de compétition	500,00 €	500,00 €	
	TOTAL	5 890,00 €	5 890,00 €	
DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES				
compte budgétaire: 67 6745 025 CULT			Solde crédit	0,00 €
DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Trompettes de Chaumont	Concert du 31/01	1 500,00 €	1 500,00 €	
	TOTAL	1 500,00 €	1 500,00 €	
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL / ACTION SOCIALE				
compte budgétaire: 65 6574 025 DSDI			Solde crédit	0,00 €
DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTION	MONTANT DU VOTE	SOIT MONTANT TOTAL ACCORDE	OBSERVATIONS
Mission Locale		37 749,00 €	37 749,00 €	acompte de 30% de 125 830 € (2008)
	TOTAL	37 749,00 €	37 749,00 €	

4 Annulation de la subvention à l'association Jeunes 100 frontières

L'association « Jeunes 100 frontières » a perçu 1 200 € de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (l'ACSE) qui leur a permis largement de financer leur projet. Par conséquent, il est décidé, à l'unanimité, d'annuler la délibération du 26 juin 2008 décidant de lui attribuer une subvention de 1 100 € pour financer cette opération.

URBANISME

5 Forêt communale de Chaumont - vente de coupes - exercice 2009

Pour l'année 2009, l'Office National des Forêts propose de réaliser le programme des travaux suivants à réaliser pour l'entretien et l'amélioration de la forêt communale de CHAUMONT (massifs de CHAUMONT) :

1. Vente en bloc des coupes dans les parcelles N°12, 13, 21, 33p, 34, 35, 36, 37 et 38 (bois Perron), N° C177 (Saint-Roch).
2. Vente des arbres de futaie affouagère et délivrance aux affouagistes de la parcelle N° 102 (bois de Brottes).
3. Vente amiable de petits lots de taillis, houppiers, perches et brins dans les parcelles N°12, 13 (bois Perron) et C177 (Saint-Roch) au prix de 10 € le stère dans les coupes,
4. Exploitation en totalité et en régie des parcelles N° 2 et 3 (bois Perron)

Les garants suivants sont désignés à l'unanimité : Messieurs Labache, Guichard et Cantonnet. Il est décidé, à l'unanimité, d'autoriser ces ventes et d'approuver les délais à respecter.

6 Forêt communale de Chaumont/Cirmont - ajournement de vente de coupes - exercice 2009

Il est décidé, à l'unanimité, d'autoriser l'ajournement de ces ventes dans la forêt communale de CHAUMONT/CIRMONT pour l'exercice 2009, à savoir :

Parcelle n° 1, 2 et 3 : Première éclaircie - pour des surfaces respectives de 15,78 ha - 14,64 ha - 14,26 ha - ajournement des coupes initialement prévues en 2009 pour nécessité sylvicole - report en 2012,

Parcelle n° 6 : Coupe d'amélioration/conversion - 15,34 ha - ajournement de la coupe initialement prévue en 2009 (parcelle sinistrée) - report en 2010

Parcelle n° 7 : Coupe d'amélioration/conversion - 13,24 ha - ajournement de la coupe initialement prévue en 2009 (volume insuffisant) - report en 2010

7 Cession à la SAFER de l'ensemble immobilier communal dénommé "Ferme du Fays" sur le territoire de la commune de Nogent

Dans le cadre du transfert de l'aérodrome de la Vendue sur la base de SEMOUTIERS, la Ville a acquis, en 1990, la Ferme du Fays située à NOGENT.

En 2004, cet immeuble est devenu inutile aux besoins du Ministère de la Défense et aux termes d'un avenant à la convention du 09 avril 2004, il a été constaté son retrait de ladite convention. Ce site n'est donc plus occupé par l'Armée.

De plus, le 28 août dernier, la Ville a dénoncé la concession d'usage temporaire consentie à M. SIMON (GAEC de la PERRIERE).

Par conséquent, cet ensemble immobilier à usage agricole peut être distrait du patrimoine de la Collectivité. La SAFER Champagne-Ardenne, bénéficiaire d'un droit de préemption, a fait part de son intérêt de l'acquérir.

Après discussion, il est décidé, à l'unanimité, de céder cet immeuble à la SAFER, moyennant le prix de 230.000 euros, d'autoriser M. le Maire à signer la promesse de vente correspondante avec levée d'option au plus tard le 15 juin 2009.

8 Etablissement de servitude - Ville de CHAUMONT / Société KREMLIN REXON - renforcement du réseau de chauffage urbain

Dans le cadre du projet de renforcement du réseau de chauffage urbain envisagé pour l'alimentation du Quartier Foch, la Ville de CHAUMONT par l'intermédiaire de la société DALKIA France, délégataire du service public de chauffage urbain, prévoit de procéder à la pose de deux conduites au travers des propriétés de la société KREMLIN REXON sur le secteur de "Viralu".

Il est décidé, **à l'unanimité**, d'autoriser M. le Maire ou son représentant

- à signer un acte portant constitution de servitude avec la société KREMLIN REXON sur les parcelles cadastrées section AV n°92 et 93 pour réaliser ces travaux ;
- à prendre en charge les frais inhérents à la conclusion de ce document qui seront refacturés à la société DALKIA France.

9 Affouages de Brottes : Ajournement

Le partage des affouages devait se faire sur pied et par inscription individuelle à raison d'un affouage par ménage. La coupe exploitée devait être la parcelle n° 108 d'une surface de 11 ha et le prix de l'affouage était fixé à 16,00 euros,

Comme les volumes à exploiter se sont révélés insuffisants, il est décidé, **à l'unanimité**, en accord avec l'ONF, d'ajourner l'exploitation de cette année pour la reconduire lors de la prochaine campagne affouagère en l'associant à la coupe affouagère prévue pour l'année 2009/2010.

ARCHITECTURE BATIMENT

10 Fourniture de fioul domestique et premier, de super carburant sans plomb 95

Il est décidé, **à l'unanimité**, d'autoriser M. le Maire à signer le ou les marché(s) à intervenir avec le ou les attributaires à l'issue d'une procédure d'appel d'offres ouvert, portant sur les fournitures et pour les quantités et montants estimés annuels.

Ce(s) marché(s) sera/seront conclu(s) sur la base d'une période annuelle renouvelable par reconduction expresse pour une durée totale ne pouvant excéder 4 années.

Les quantités et montants minimum et maximum sur quatre années sont évalués comme suit :

n° lot	Objet	Quantités et montants minimums sur 4 ans TTC		Quantités et montants maximums sur 4 ans TTC	
1	Fioul domestique	4 800 hl	360 000 €	12 000 hl	920 000 €
2	Fioul premier	600 hl	48 000 €	1 400 hl	120 000 €
3	Supercarburant sans plomb 95	640 hl	84 000 €	1 280 hl	180 000 €

ENFANCE JEUNESSE

11 Participation de la ville à l'école Sainte Marie

Comme chaque année, il revient au conseil municipal de fixer le forfait communal à verser à l'Institution privée Oudinot pour les élèves domiciliés à CHAUMONT et fréquentant l'établissement.

La Ville rappelle qu'elle n'a jamais donné son accord au contrat d'association conclu entre l'Etat et l'OGEC (Organisme de gestion de l'Etablissement Catholique) et qu'elle n'entend désormais assumer que la charge de sa seule compétence obligatoire, à savoir celle des élèves des classes élémentaires habitant la commune, et met fin aux libéralités qu'elle consentait jusque là au titre des classes maternelles.

En conséquence, il est décidé, **à l'unanimité**, pour l'année scolaire 2008/2009, de fixer à 665,26 euros le forfait dû par élève à l'institution Oudinot pour les seuls élèves des classes élémentaires.

Ce forfait résulte d'une expertise judiciaire établie à la demande de l'OGEC « Institution Chaumontaise Oudinot ».

CULTURE

12 Biennale 2009 : attribution des premiers prix

La biennale des artistes haut-marnais a pour objet d'exposer des œuvres et de faire connaître leurs auteurs et plus généralement de faciliter la rencontre d'un large public avec la création haut-marnaise dans sa diversité et sa qualité.

Dans ce cadre, la Ville attribue un prix dans les domaines de la peinture, la sculpture et la photographie

Pour l'année 2009, il est décidé, **à l'unanimité**, d'autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes suivantes aux trois artistes primés, soit :

- PEINTURE M. Claude KOSSURA 762 euros
- SCULPTURE M. Jean-Claude DESPOULAIN 762 euros
- PHOTOGRAPHIE M. Denis GRUGIER 762 euros

13 Attribution d'un acompte de subvention à la Maison des Jeunes et de la Culture

Conformément à la loi du 12 avril 2000 et au décret du 06 juin 2001, l'établissement d'une convention est obligatoire dès lors que la subvention annuelle ou l'acompte alloué aux associations est supérieur à 23.000 euros.

La convention liant la Ville de Chaumont à la Maison des Jeunes et de la Culture étant caduque depuis le 12 octobre 2008, il n'est donc pas possible de voter le versement d'un acompte puisque la nouvelle convention n'est toujours pas actée.

Compte tenu des difficultés financières que pourrait rencontrer la MJC dans son fonctionnement, sans le soutien financier de la collectivité, je vous propose de déroger à la règle, au motif de l'urgence financière, et vous propose qu'un acompte de 42.271 euros soit versé à titre dérogatoire dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention avant la fin du 1^{er} semestre 2009.

Cette avance correspond à 60 % de la subvention totale versée par la Ville en 2008 à l'Association, amputée de l'aide au titre du local « jeunes » dont la gestion est redevenue municipale depuis le 1^{er} janvier 2009.

Délibération adoptée à raison de 29 voix pour et 5 contre (Richard, Blondelle, Lefèvre, Gitton, Benrezzak). M. Berthier ne prend pas part au vote.

SPORTS

14 Convention de mise à disposition gratuite d'un terrain à deux associations sportives (ABC Buggy et Dirt Rider 52)

L'association ABC Buggy bénéficie d'une mise à disposition du terrain communal sis au lieudit « ferme de la peine », sur le territoire de Chamarandes-Choignes, pour la pratique du buggy. L'association Dirt Rider 52 sollicite, dans les mêmes conditions, à savoir gratuitement, l'usage d'une partie du terrain, en accord avec l'ABC Buggy. Il est décidé, **à l'unanimité**, d'accorder cette mise à disposition conjointe gratuite du terrain à ces deux associations conformément aux dispositions prévues dans la convention et d'autoriser M. le Maire à la signer.

15 Convention financière entre la ville et l'ECAC Tennis

Afin d'assurer, pour les premiers mois de 2009, la trésorerie nécessaire à l'ECAC Tennis, il est décidé, **à l'unanimité** de voter un acompte correspondant à 60 % du montant de la subvention allouée l'an passé (15.600 €), soit 9.360 € et d'autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante.

RESSOURCES HUMAINES

16 Convention avec le centre de gestion de la Haute-Marne : médecine de prévention

Le premier projet de convention avec le Centre de Gestion de la Haute-Marne n'a pu entrer en vigueur avant la fin de l'année, faute pour celui-ci de disposer d'un médecin du travail en temps suffisant.

Un nouveau projet a été rédigé par le Centre de Gestion pour le début de l'année 2009. Il permettra aux agents municipaux, notamment aux plus exposés aux risques professionnels, de bénéficier d'un suivi médical approprié.

Il est décidé, **à l'unanimité**, d'autoriser le Maire à signer la convention organisant la collaboration entre la Ville et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Marne.

17 Compte-rendu des actes passés par le Maire

Monsieur le Maire rend compte des actes accomplis en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du conseil municipal du 16 mars 2008.

Le conseil prend acte.

La séance est levée à 11 h 30.

A Chaumont, le 04 février 2009

**Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services,**

Jean-Michel Zupan

